

FARRATONNERRE CANADIEN.

Protégez votre vie et vos propriétés.

Une des premières lois de la nature humaine est celle qui ordonne de protéger notre vie et nos propriétés; jusqu'à ces derniers temps, l'homme a mis à contribution son temps, son argent et son génie pour l'amélioration de toutes les branches d'industrie, depuis la simple brouette jusqu'à la puissante machine à vapeur, sans songer pour un instant au moyen de protéger sa vie et ses propriétés contre le terrible danger auquel l'expose l'électricité atmosphérique. Que de vies se perdent, que de propriétés détruites chaque année par cette puissance invisible! Pourquoi ne pas s'en défendre, quand on peut le faire pour une bagatelle; cette dépense n'est pas seulement pour un an, mais pour la vie.

Nous offrons donc au Public Canadien des Parratonnerres de la meilleure qualité, qui lui seront d'une protection sûre lorsqu'ils seront employés avec les précautions nécessaires. Ses Parratonnerres susdits ont été examinés par la plupart des hommes de sciences du Canada.

Toutes commandes adressées à Mr. Edmond Gélinas, aux Trois-Rivières, seront exécutées sous le plus court délai et à des conditions faciles.

G. GELINAS & Cie.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS

SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX DE COE.

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

ENGRAIS SANS ÉGAL

Pour toutes les plantes de Jardins et des Champs.

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours plus tôt, et accroît merveilleusement le produit.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts contenant à peu près 250 livres chaque; aussi en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.

Manufacturé à vendre par ANDREW COE, propriétaire. Bureau à Toronto, No. 3, Salle Masonique, Rue Toronto. Bureau à Montréal, No. 38, rue St. François-Xavier.

E. L. SNOW,
Agent général.

1er avril 1864.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1861.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent 1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère; 2o. Avoir au moins seize ans; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables d'avance, moitié en entrant et le reste au 1er février. Un semestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Le blanchissage et le raccommodage sont à la charge des parents, comme la pension. Prix, environ \$0.50 par mois.

Aucun uniforme n'est prescrit. On désire cependant qu'ils aient une redingote ou surtout noir les jours de dimanche et de fête. Il faut des habits communs de rechange pour les travaux de culture, et deux paires de draps avec des serviettes.

Le pensionnat est tenu par Madame Vve. Ed. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'Ecole. Prix, \$6.00 par mois, payables invariablement d'avance.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,

1er Sept. 1864.

Directeur.

La rentrée des Elèves n'est pas encore fixée; elle sera annoncée dans les journaux.

A VENDRE



A St. Pacôme, comté de Kamouraska, un magnifique cheval, GRAND TROTTEUR, faisant un mille en 2 minutes et 35 secondes, âgé de sept ans.

Pour plus de détails s'adresser à Joseph Pelletier, ou à M. le Curé du lieu. 1er août 1864.

UN certain nombre d'exemplaires de la Gazette des Campagnes, comprenant une série complète des numéros de la 2me année, ayant été brochés, sont à vendre à cette imprimerie, au prix réduit de \$1 le volume.

On peut aussi se procurer ce volume à Québec, chez MM. HARDY & MARCOTTE, libraires.

A VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, EN GROS ET EN DÉTAIL, aux prix de Québec :

LIVRES D'ECOLE,

ETC., ETC., ETC.

AGENTS DE LA

Gazette des Campagnes:

- ST. DENIS (en bas), M. S. Dionne.
- KAMOURASKA, Chs. Lindsay, écr., N. P.
- STE. HÉLÈNE, (Kamouraska) M. Ed. Chapleau, marchand.
- ST. ALEXANDRE (Kamouraska), M. Edmond Lévesque, marchand.
- ST. MODESTE (Témiscouata) N. Miville, écr., M. P.
- ST. ELOI, Révd. M. G. Gandin.
- ISLE-VERTE, Achille Bertrand, écr.
- TROIS-PISTOLES, Ths. P. Pelletier, écr.
- RIMOUSKI, E. Grondin, écr., arpenteur.
- ST. FABIEN, Révd. M. A. Ladrière.
- ST. SIMON (Rimouski) Aug. Pelletier, écr.
- ST. JEAN PORT-JOLI, P. G. Verreault, écr.
- L'ISLET, Jules Casgrain, écr., N. P.
- CAP ST. IGNACE, Noël Nadeau, écr.
- ST. PIERRE, RIVIÈRE DU SUD, G. Blais, écr.
- ST. THOMAS, Louis Blais, écr., avocat.
- ST. HENRI DE LAUZON, Révd. M. F. Caron.
- STE. CROIX, L. C. Desrochers, écr., N. P.
- ST. ANTOINE DE TILLY, Edouard LaRue, écr., Notaire.
- LAMBTON, le Docteur Ls. Labrecque.
- STE. JULIE DE SOMERSET, J. B. Rousseau, écr.
- STE. FAMILLE, ISLE D'ORLÉANS, M. Basile Marquis.
- ST. LAURENT, ISLE D'ORLÉANS, M. Zéphirin Lapierre, instituteur.
- ST. JEAN DE L'ISLE D'ORLÉANS, Léonidas LaRue, écr., E. M.
- LES ESCOUINS, TAOUSSAC, LES BERGERONNES, et la BAIE DE MILLE VACHES, Révd. M. R. Boily.
- ST. AMBROISE DE LA JEUNE LORETTE, M. Gonzague Vincent, M. P.
- ST. CASIMIR, F. X. Gingras, écr.
- ST. GRÉGOIRE, Révd. M. J. Harper.
- ST. STANISLAS DE BATISCAN, Elie Rinfret, écr.
- WOTTON, N. Bourque, écr.
- ST.-HYACINTHE, M. Max. A. Kéroack, libraire, rue Cascades.
- TERREBONNE, J. C. Auger, écr., Notaire
- “ COLLÈGE MASSON, Révd. M. F. X. Leclerc.
- COLLÈGE DE JOLIETTE, Révd. M. Ls. G. Langlais, Procureur.
- ST. JACQUES DE L'ACHIGAN, Docteur F. L. Génand.
- ST. CÉSaire DE ROUVILLE, Révd. M. J. A. Provençal.
- MONTREAL (Carré Chaboilly), Dr. P. O'Leary, M. D.
- QUÉBEC, M. N. S. Hardy, libraire, Basse-Ville.
- RUSTICO (Isle du Prince Edouard), Révd. M. Geo. A. Belcourt.
- CARAQUET (New-Brunswick), M. John Ls. Légère.
- ST. BRUNO (Madawaska), Révd. M. A. L'Hiver.